

# Dates des séances du conseil d'administration et du comité d'assurance en 2023

Etat octobre 2022

Schweizerische Exportrisikoversicherung  
Assurance suisse contre les risques à l'exportation  
Assicurazione svizzera contro i rischi delle esportazioni  
Swiss Export Risk Insurance



---

## Dates des séances du conseil d'administration:

22 février 2023  
19 avril 2023  
20 juin 2023  
30 août 2023  
25 octobre 2023  
15 décembre 2023

## Dates des séances du comité d'assurance:

10 janvier 2023	18 juillet 2023
31 janvier 2023	8 août 2023
21 février 2023	29 août 2023
14 mars 2023	19 septembre 2023
4 avril 2023	10 octobre 2023
25 avril 2023	31 octobre 2023
16 mai 2023	21 novembre 2023
6 juin 2023	12 décembre 2023
27 juin 2023	

De manière générale, nous vous prions de déposer les demandes le plus tôt possible (idéalement déjà au cours de la phase de négociation), mais au plus tard avant l'entrée en risque.

Les demandes pour des opérations standard ou pour des opérations bénéficiant d'un accord de principe valable, sans modification importante de l'état de fait, doivent être déposées à la SERV au plus tard 10 jours (7 jours ouvrables) avant la date d'une séance.

S'agissant d'opérations nécessitant un examen plus approfondi (p.ex. couverture du RAP ou garants encore inconnus de la SERV), il faut s'attendre à un délai de traitement allant de une à quatre semaines. Pour obtenir une décision plus rapide, nous conseillons au requérant de joindre directement à la requête tous les renseignements et documents nécessaires à l'examen.

Il est à noter qu'il n'existe aucun droit à ce qu'une demande soit traitée ou une décision prise à une date de séance déterminée.